

Conformément à la Loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté, le 22 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2024 de même que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière subira une baisse marquée de 14,6 % passant de 0,82 \$/100 \$ à 0,70 \$/100 \$ d'évaluation, incluant le service de dette imposable à l'ensemble. Malgré ce taux d'imposition très bas, le compte de taxes moyen pour une résidence augmentera de 196\$ en 2024 (212\$ pour les propriétés qui ont des fosses septiques) puisque le rôle d'évaluation déposé l'automne dernier par la MRC de Portneuf a fortement augmenté. Rappelons que les valeurs des immeubles à Deschambault-Grondines ont littéralement explosé, 23,5% en moyenne (30 % dans le secteur résidentiel), en raison de la forte spéculation des récentes années.

Cette hausse importante des revenus de taxation due au nouveau rôle de la MRC est toutefois compensée par une baisse de certains revenus cruciaux, notamment les revenus de transferts gouvernementaux. Au niveau des charges, nous devons composer avec une augmentation des dépenses pour plusieurs postes budgétaires, surtout la quote-part de la Régie Verte, celle de la MRC ainsi que les frais pour l'enlèvement de la neige. Le contexte inflationniste nous touche de plein fouet, c'est pourquoi nous n'aurons d'autres choix que de revoir certaines dépenses d'opérations en 2024. Nous devons également être prudent avec la diminution du taux de taxation afin de ne pas fragiliser notre marge de manœuvre budgétaire pour les années à venir. Rappelons que plusieurs investissements d'importance sont prévus pour les trois prochaines années. Voici un aperçu des projets pour 2024 :

- La municipalité ouvrira la rue du développement Guilbault dans le secteur Grondines pour permettre la construction de 22 unités d'habitation et d'un CPE de 37 places;
- Modification de zonage, acquisition de terrain et lancement des études pour la construction d'une nouvelle caserne;
- Au niveau du parc industriel : nous dévoilerons dans les premiers mois de l'année les nouvelles orientations ainsi que le plan de développement et de promotion;
- Poursuite des aménagements en bordure du fleuve dans le secteur du quai de Grondines (le projet « Zone fleuve ») et réfection de la Route du Quai;
- Accessoires, équipement et mobilier urbain pour les espaces publics, dont l'ajout de fontaines à eau;
- Acquisition de véhicules électriques;
- Élaboration d'un programme d'aide financière pour l'installation de bornes électriques domestiques;
- Réalisation d'une étude géotechnique pour le cap Lauzon ;
- Réhabilitation du puit B1;
- Vidange des étangs aérés de notre réseau d'égouts;
- Achat et installation progressive de compteurs d'eau afin de se conformer aux exigences gouvernementales;
- Finalisation des travaux de pavage du chemin des Ancêtres;
- Différents travaux de réfection de ponceaux et de pavage (notamment les rues des Pins et Marcotte);
- Réfections extérieures du Presbytère de Grondines, du Moulin à vent de Grondines et de l'Hôtel de ville;
- Achat et installation de génératrices et de pompes pour des fins de sécurité publique advenant un sinistre;
- Couvent de Deschambault : nous remplacerons le chauffage au mazout par un système de chauffage électrique et nous ferons une réévaluation complète du projet de réaménagement intérieur pour et avec nos organismes utilisateurs (école de musique, bibliothèque, Vestiaire du Couvent);
- Et nous déposerons (enfin!) notre dossier de candidature afin d'être reconnue « *Municipalité amie des enfants* ».

Il est important de considérer que la municipalité peut compter sur des programmes d'aide financière afin de soutenir plusieurs de ses projets, et ce, au bénéfice des citoyens. Et puisque le service de la dette a été maintenu au fil des ans à environ 1% du budget, nous adopterons des règlements d'emprunt pour réaliser certains des projets mentionnés au *Plan triennal d'immobilisations* (PTI).

Nous vous invitons à prendre connaissance des grandes lignes du budget et du PTI sur le www.deschambault-grondines.com dans la section *Ma Municipalité/Finances*. Vos questions et commentaires seront les bienvenus. J'en profite pour remercier tous les membres de notre équipe municipale qui ont contribué à cet exercice budgétaire.

Patrick Bouillé, maire



REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Estimation 2023***	Budget 2023	Budget 2024	Variation budget \$
Taxes	4 580 503 \$	4 555 290 \$	4 824 075 \$	268 785 \$
Paielements tenant lieu de taxes	107 939 \$	110 375 \$	108 670 \$	-1 705 \$
Transferts	622 447 \$	647 285 \$	432 425 \$	-214 860 \$
Services rendus	118 134 \$	88 720 \$	106 095 \$	17 375 \$
Imposition de droits	87 484 \$	95 000 \$	95 000 \$	0 \$
Amendes et pénalités	9 082 \$	9 000 \$	10 000 \$	1 000 \$
Intérêts	144 511 \$	26 330 \$	56 735 \$	30 405 \$
Autres revenus	24 578 \$	28 000 \$	26 000 \$	-2 000 \$
Total:	5 694 678 \$	5 560 000 \$	5 659 000 \$	99 000 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Estimation 2023	Budget 2023	Budget 2024	Variation budget \$
Administration générale	993 241 \$	1 215 730 \$	1 157 110 \$	-58 620 \$
Sécurité publique	734 021 \$	772 755 \$	744 400 \$	-28 355 \$
Transport	1 515 576 \$	1 418 090 \$	1 211 110 \$	-206 980 \$
Hygiène du milieu	1 487 653 \$	1 168 535 \$	1 327 890 \$	159 355 \$
Santé et bien être	17 553 \$	23 625 \$	23 610 \$	-15 \$
Aménagement, urbanisme et développement	348 728 \$	321 200 \$	404 205 \$	83 005 \$
Loisirs & culture	868 108 \$	1 207 285 \$	1 279 550 \$	72 265 \$
Frais de financement	22 768 \$	22 680 \$	29 825 \$	7 145 \$
Remboursement de la dette	69 600 \$	69 600 \$	68 800 \$	-800 \$
Sous-total :	6 057 248 \$	6 219 500 \$	6 246 500 \$	27 000 \$
Investissements	108 158 \$		0 \$	0 \$
Affectation surplus	-306 317 \$	-655 000 \$	-583 000 \$	72 000 \$
Conciliation à des fins fiscales	-653 000 \$	-4 500 \$	-4 500 \$	0 \$
Total:	5 206 089 \$	5 560 000 \$	5 659 000 \$	99 000 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	488 589 \$			

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Estimation 2023	Budget 2023	Budget 2024	Variation budget \$
Revenus				
Transferts	669 232 \$	652 000 \$	40 000 \$	-612 000 \$
Autres revenus	17 065 \$	472 040 \$	291 845 \$	-180 195 \$
Total:	686 297 \$	1 124 040 \$	331 845 \$	-792 195 \$
Dépenses d'investissements	1 102 414 \$	1 921 500 \$	1 570 875 \$	-350 625 \$
Affectations				
Activités de fonctionnement	106 158 \$	0 \$	0 \$	
Surplus affecté et non affecté	514 757 \$	797 460 \$	1 239 030 \$	441 570 \$
Total:	1 307 212 \$	1 921 500 \$	1 570 875 \$	-350 625 \$
Excédent (déficit) des activités d'investissements	204 798 \$			
TOTAL BUDGET:		8 141 000 \$	7 817 375 \$	-323 625 \$

Évaluation moyenne 2024: 273 555\$ / Évaluation moyenne 2023: 209 621\$
Taxe foncière générale + service de dette: 2024: 0,70\$ ---2023: 0,82 \$

	2023	2024
Taxe foncière générale	1 718,89 \$	1 914,89 \$
Aqueduc	135,00 \$	135,00 \$
Ordures	110,00 \$	110,00 \$
Fosse septique	84,00 \$	100,00 \$
Total:	2 047,89 \$	2 259,89 \$

*** L'expression "estimation 2023" correspond à la somme des montants réels des revenus et dépenses au 31 octobre 2023 plus une estimation des revenus et dépenses à venir pour les mois de novembre et décembre 2023.